

Procès-verbal de l'assemblée publique de la
Commission de la sécurité publique
Mercredi 2 décembre 2015, à 13 h 30,
275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

OBJET : *Étude publique des prévisions budgétaires 2016 du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal*

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

- Mme Anie Samson, présidente
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- M. Alex Norris, vice-président
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- M. William Steinberg, vice-président
Ville de Hampstead
- Mme Marie-Eve Brunet
Arrondissement de Verdun
- M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- M. Gilles Déziel
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Monica Ricourt
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Edgar Rouleau
Cité de Dorval

MEMBRES DU CONSEIL :

- M. Guillaume Lavoie, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- M. Sylvain Ouellet, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- M. Steve Shanahan, arrondissement de Ville-Marie

COLLABORATEURS :

M. Alain Marcoux, directeur général
Du SPVM : M. Philippe Pichet, directeur, accompagné de M. Didier Deramond, M. Claude Bussièrès, Mme Simonetta Barth, Mme Hélène Charron, M. Pierre Cadieux, M. Fady Dagher, M. Mario Guérin, M. Patrick Lalonde, M. Bernard Lamothe, M. Jean-Ernest Célestin, Mme Michelle Côté, Mme Manon Landry, Mme Anne Poirier, Mme Nathalie Turcotte, M. François Landry et M. Ian Lafrenière;
Du SIM : M. François Massé, directeur, accompagné de M. Jean Bartolo, M. Patrick Taillefer, Mme Louise Bradette, M. Michel Denis, M. Denis Doucet, M. Pierre Lévesque, Mme Isabelle Marnier, Mme Anne Poirier, M. Jean-Paul Dahm, M. Gordon Routley;
Mme Sylvia Triars, interprète de M. Steinberg;
Du Service du greffe : Me Emmanuel Tani-Moore et Mme Julie Demers.

ASSISTANCE : 25 personnes

1. Ouverture de la séance

À 13 h 35, la présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance ouverte. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes et invite les commissaires à se présenter. Elle souligne la présence du directeur général, M. Alain Marcoux, et celle de membres du conseil. Elle invite le directeur du SPVM, M. Philippe Pichet, à présenter les personnes qui l'accompagnent.

La présidente, Mme Anie Samson, annonce que la Commission de la sécurité publique débute cet après-midi l'étude publique des prévisions budgétaires 2016 du Service de police de la Ville de

Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal. Elle explique ensuite le déroulement de la séance et précise que la commission étudiera dans un premier temps le budget du Service de police et par la suite, le budget du Service de sécurité incendie. Elle mentionne que chacune des présentations, d'une durée approximative de 30 minutes, sera suivie d'une période de questions et commentaires de 30 minutes réservée au public et d'une période de questions et commentaires réservée aux commissaires également d'une durée de 30 minutes. Une pause est prévue entre l'étude des prévisions budgétaires du SPVM et celle des prévisions budgétaires du SIM.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Richard Celzi, appuyée par Mme Marie-Eve Brunet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des séances publiques des 3 et 8 décembre 2014 portant sur l'étude des prévisions budgétaires 2015 du SPVM et du SIM

Sur une proposition de M. Gilles Déziel, appuyée par Mme Marie-Eve Brunet, le procès-verbal de la séance publique tenue le 3 décembre 2014 est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de M. Gilles Déziel, appuyée par Mme Marie-Eve Brunet, le procès-verbal de la séance publique tenue le 8 décembre 2014 est adopté à l'unanimité.

4. Prévisions budgétaires du SPVM pour l'année 2016

La présidente, Mme Anie Samson, rappelle que la Commission de la sécurité publique est une commission permanente du conseil d'agglomération. Elle explique que son mandat consiste à étudier, en vertu de l'article 73 de la Charte de la Ville de Montréal, toute question relative au domaine de la sécurité incendie, de la police et de la sécurité civile et à faire les recommandations qu'elle juge appropriées au conseil d'agglomération.

Elle situe le contexte dans lequel s'insère l'étude des prévisions budgétaires du SPVM et du SIM et elle invite le directeur du SPVM, M. Philippe Pichet, à débiter la présentation.

Présentation

M. Pichet annonce les orientations stratégiques du SPVM pour l'année 2016 :

- confiance et respect de la communauté;
- sécurité de la communauté;
- organisation agile, performante et efficiente.

La première orientation, confiance et respect de la communauté, comporte deux volets :

- qualité et professionnalisme des interventions policières;
- gouvernance locale de la sécurité.

Cette orientation implique des actions en lien avec le développement et la mise à niveau des compétences; la régulation et la prévention des comportements répréhensibles; la valorisation des comportements attendus; la connaissance de la population, de ses besoins et des ressources; la mise en place d'une structure d'échange et de rapprochement avec les citoyens; l'établissement de partenariats fonctionnels et, enfin, le soutien des différentes unités du service.

La deuxième orientation traite de la sécurité de la communauté et elle s'intéresse à la criminalité de violence; aux personnes ayant des besoins particuliers; à la sécurité routière; au crime organisé et aux gangs de rue ainsi qu'à la cybercriminalité.

En ce qui concerne la troisième orientation, soit une organisation agile, performante et efficiente, elle porte sur la transformation organisationnelle, l'apprentissage organisationnel, la capacité de vigie et une gestion rigoureuse et transparente.

M. Pichet poursuit en faisant état des principaux écarts liés à l'évolution budgétaire 2015 et découlant principalement du temps supplémentaire requis pour la surveillance et la circulation aux abords des chantiers estimé à 8,1 M \$.

M. Pichet poursuit avec l'organigramme pour l'année 2016, la direction du service comportera trois directions :

- direction stratégique;
- direction des opérations;
- direction des services corporatifs.

En ce qui concerne les prévisions budgétaires 2016, M. Pichet mentionne que des dépenses de l'ordre de 680,4 M \$ sont prévues en 2016 (dont 15,5 M \$ de compétence municipale pour l'application de la réglementation du stationnement sur le territoire de la Ville de Montréal). Les revenus prévus s'élèvent à 47,6 M \$.

M. Pichet explique que 91 % des dépenses sont consacrées à la masse salariale, 8 % aux biens et services et 1 % à la contribution à l'École nationale de police du Québec.

Les prévisions budgétaires 2016 sont en baisse. La variation des dépenses est attribuable principalement à l'application du plan quinquennal de main-d'œuvre.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Pichet et son équipe de direction.

5. Période de questions et commentaires du public

La présidente, Mme Anie Samson, invite la première personne inscrite à se présenter au micro. Elle précise que les questions doivent porter exclusivement sur le budget et ajoute qu'elle n'accueillera pas les questions provenant de conseillers politiques.

5.1 Mme Wanda Luz

Mme Luz mentionne que sa question ne porte pas sur le budget.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Luz.

5.2 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue déplore l'embauche d'un conseiller au tarif de 1 800 \$ par jour pour coordonner l'accueil des réfugiés.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Lanoue.

5.3 M. Bernard St-Jacques, RAPSIM

M. St-Jacques indique que sa question porte sur le profilage racial.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. St-Jacques.

5.4 Mme Lise Lauzon, Montréal pour tous

Mme Lauzon demande des détails concernant le recours à des employés civils pour gérer la circulation et appliquer le Code de sécurité routière.

La présidente, Mme Anie Samson, répond qu'une réflexion est en cours à ce sujet. M. Pichet soulève la question des relations de travail et les changements législatifs requis.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Lauzon.

6. Période de questions et commentaires des élus

La présidente, Mme Anie Samson, invite les commissaires à prendre la parole à tour de rôle.

6.1 Mme Monica Ricourt

Mme Ricourt félicite l'équipe du SPVM pour ses initiatives et sa capacité d'adaptation aux besoins de la population.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Ricourt.

6.2 M. William Steinberg, vice-président

Le vice-président, M. William Steinberg, salue l'excellence du travail accompli par le SPVM et le budget à la baisse.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Steinberg.

6.3 M. Alex Norris, vice-président

Le vice-président, M. Alex Norris, demande des précisions concernant les coûts en temps supplémentaire associés à la surveillance des chantiers; la mise à pied d'agents de stationnement

auxiliaires; le rôle de M. Fady Dagher au sein de la direction du service et les coûts additionnels en raison du niveau de service que doit offrir le SPVM.

M. Pichet répond que la surveillance des chantiers soulève un enjeu au niveau des relations de travail. Il rappelle que l'application du plan quinquennal de main d'œuvre s'appuie sur les départs à la retraite. Il mentionne que M. Dagher fait toujours partie du comité de direction. Quant aux coûts additionnels découlant du niveau de service 5, Mme Landry mentionne que le SPVM a déjà fait l'exercice en 2012 et qu'il serait possible de le refaire.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Norris.

6.4 M. Edgar Rouleau

M. Rouleau apprécie la mise en place, par le SPVM, de structures d'échanges avec les citoyens.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Rouleau.

6.5 M. Sylvain Ouellet

M. Ouellet demande si certaines tâches ne pourraient pas être confiées à des employés civils et il veut savoir si une étude a été réalisée à ce sujet.

M. Pichet répond que l'objectif de la révision des fonctions de première ligne vise à vérifier si chacune des tâches nécessite d'être exécutée par des policiers.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Ouellet.

6.6 M. Guillaume Lavoie

M. Lavoie souhaite que ce soit la Commission sur les finances et l'administration qui, à l'avenir, procède à l'étude publique des prévisions budgétaires du SPVM et du SIM. Il veut savoir si le maire de la Ville exerce une autorité sur le SPVM. Il demande ensuite des détails concernant les départs, les embauches et les revenus de contravention.

M. Pichet répond que le maire et le conseil donnent des orientations. Il rappelle qu'il est le directeur du SPVM et agit comme tel. Mme Landry précise qu'elle fournira l'information ultérieurement concernant les départs, les embauches et l'écart salarial. M. Pichet fait valoir que de multiples facteurs expliquent la baisse de revenus au niveau des contraventions.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Lavoie.

6.7 M. Alex Norris, vice-président

M. Norris veut savoir si le SPVM a analysé les coûts d'application du règlement P-6. Il mentionne que le vérificateur général de la Ville a évoqué l'échec de l'implantation du projet M-IRIS et il demande à quel moment le déploiement sera complété ainsi que les coûts du projet.

M. Pichet répond que l'analyse des coûts doit être reliée à un événement particulier. M. Bussièrès mentionne que le projet M-IRIS est terminé et en opération. Il précise que la suspension des travaux a entraîné des coûts additionnels que le Service des technologies de l'information pourra détailler éventuellement.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Norris.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie le directeur du SPVM, M. Philippe Pichet, et son équipe de direction. Ces derniers quittent la séance.

7. Prévisions budgétaires du SIM pour l'année 2016

La présidente, Mme Anie Samson, invite le directeur du SIM, M. François Massé, à présenter son équipe et à débiter sa présentation.

Présentation

M. Massé débute en présentant la mission et l'organigramme du Service. Il souligne ensuite les réalisations de l'année 2015.

Mme Poirier poursuit avec la présentation de l'évolution budgétaire 2015; l'écart en ce qui concerne les revenus s'explique par une retenue du MSSS de 500 M \$ dans le versement de la subvention premiers répondants et par les impacts liés à la conjoncture des relations de travail entraînant une baisse de revenus provenant de la tarification applicable aux alarmes non fondées. Quant aux dépenses, l'écart résulte du nombre de postes vacants.

M. Massé présente ensuite les objectifs pour 2016 et Mme Poirier présente les prévisions

budgétaires 2016. Les prévisions budgétaires du SIM s'élèvent à 350 992 600,00 \$ en 2016, en baisse de 2,4 % par rapport à 2015.

Mme Poirier mentionne que 90 % des dépenses est consacré à la rémunération globale. En ce qui concerne les revenus, ils sont estimés en 2016 à 12 265 800,00 \$ provenant en majeure partie de la subvention versée à la Ville par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour le service des premiers répondants (8,5 M\$) et de la tarification des alarmes-incendies non fondées (3,4 M\$). M. Massé termine la présentation en décrivant ensuite la structure des effectifs.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Massé, Mme Poirier et l'équipe de direction du SIM.

8. Période de questions et commentaires du public

La présidente, Mme Anie Samson, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

8.1 Mme Lise Lauzon, Montréal pour tous

Mme Lauzon demande des détails sur la modulation des appels et le nombre de premiers répondants dépêchés sur les lieux d'une intervention.

M. Bartolo répond qu'en vertu de cette modulation, Urgences-Santé est dépêché sur les lieux si leur temps de réponse est meilleur que celui des premiers répondants. M. Massé mentionne que 4 pompiers, dont deux premiers répondants, sont affectés à chacune des autopompes. Il précise que l'utilisation de véhicules plus petits nécessiterait l'embauche de 600 pompiers supplémentaires.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Lauzon.

8.2 M. Marcel Lanoue

M. Marcel Lanoue mentionne qu'il n'a pu obtenir le document à l'avance et, par conséquent, qu'il n'a pas de question.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Lanoue.

9. Période de questions et commentaires des commissaires

La présidente, Mme Anie Samson, invite les commissaires à prendre la parole à tour de rôle.

9.1 M. Gilles Déziel

M. Déziel demande des précisions concernant le versement d'une somme de 40 000 \$ par la Ville de Longueuil et le programme Feux follets.

M. Massé répond qu'il s'agit d'un montant confirmant l'entente d'entraide et à cette somme s'ajoutent les frais encourus lors d'une intervention. M. Doucet souligne que Feux follets, un programme de sensibilisation auprès des enfants, est offert à l'ensemble des villes au Québec et le SIM perçoit des revenus à cet égard.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Déziel.

9.2 M. William Steinberg, vice-président

Le vice-président, M. William Steinberg, constate que la baisse des cotisations de l'employeur permet de réduire le budget 2016 comparativement à 2015. Il constate que le nombre de décès et d'incendies sont en baisse.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Steinberg.

9.3 M. Alex Norris, vice-président

Le vice-président, M. Alex Norris, fait valoir que le nombre d'incendies et le nombre de décès sont en baisse partout en Amérique du Nord et il constate que les budgets sont pourtant en hausse. À son avis, l'effort de réduction du SIM est moindre que celui d'autres services.

M. Massé répond que la mise en place du schéma de couverture de risques a nécessité l'embauche de personnel additionnel et la construction de deux nouvelles casernes. Il ajoute que la loi prévoit la révision du schéma cette année.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Norris.

9.4 M. Richard Celzi

M. Celzi demande des détails au sujet de la réduction de la subvention pour le programme de premiers répondants.

M. Massé répond que le montant de la subvention est liée au respect du seuil de performance suivant : 90 % des interventions débutées en moins de 8 minutes. Les résultats indiquent que le SIM a obtenu un seuil de performance de 85,9 % en raison notamment des temps de trajet plus longs, des travaux routiers et de la conduite préventive. M. Bartolo mentionne que le seuil de 90 % sera difficile à atteindre en raison de nouvelles normes en sécurité et santé au travail.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Celzi.

9.5 M. Edgar Rouleau

M. Rouleau se dit inquiet que les économies anticipées grâce au régime ne deviennent finalement un passif.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Rouleau.

9.6 M. Sylvain Ouellet

M. Ouellet veut savoir si d'autres corps d'emploi ne pourraient pas développer une expertise de premiers répondants. Il s'inquiète du financement du Centre de sécurité civile alors que les risques industriels augmentent et demande s'il n'y aurait pas lieu de prévoir un plus grand nombre d'équipes et d'équipements pour répondre aux besoins en matière d'intervention impliquant des matières dangereuses.

M. Massé répond que l'avantage pour le SIM d'implanter un service de premiers répondants réside dans la complémentarité avec Urgences-Santé. En ce qui concerne le Centre de sécurité civile, il est devenu la Direction de la sécurité civile et de la résilience et les ressources humaines ont été augmentées de 9 à 15 personnes. Au sujet des équipes et équipements d'intervention en rapport avec les matières dangereuses, M. Massé mentionne que la subvention du gouvernement du Québec en ce domaine n'a pas été renouvelée.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Ouellet.

9.7 M. Guillaume Lavoie

M. Lavoie souhaite que ce soit la Commission sur les finances et l'administration qui, à l'avenir, procède à l'étude publique des prévisions budgétaires du SIM. Il demande si le déficit lié aux alarmes non fondées résulte des relations de travail. Il veut savoir si le SIM permet à d'autres villes d'utiliser son centre de formation.

M. Massé répond qu'après une période de laisser-aller, la situation est revenue à la normale au niveau de l'application de la réglementation. Il ajoute que le SIM dispose d'une centre de formation pour desservir 67 casernes. Aussi, la situation sera réévaluée lorsque le deuxième centre sera en opération.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie M. Lavoie.

9.8 Mme Marie-Eve Brunet

Mme Brunet demande des précisions au sujet du plan d'action visant l'embauche de pompières.

M. Massé répond que le SIM a établi des collaborations à ce sujet avec les maisons d'enseignement. M. Dahm souligne la réalisation d'activités comme « Les filles ont le feu sacré » permettant des rencontres entre pompières et jeunes filles.

La présidente, Mme Anie Samson, remercie Mme Brunet.

10. Levée de l'assemblée

La présidente, Mme Anie Samson, remercie l'assistance, les représentants du SIM et les commissaires. Elle invite les personnes présentes à assister à l'assemblée publique du 7 décembre prochain à 11 h pour l'adoption des recommandations de la commission.

À 16 h 25, sur une proposition de Mme Marie-Eve Brunet, appuyée par M. Richard Celzi, la présidente, Mme Anie Samson, déclare la séance levée.

ADOPTÉ LE : 7 DÉCEMBRE 2016

ORIGINAL SIGNÉ

Anie Samson
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Nicole Paquette
Secrétaire recherchiste